



# COMMUNE DE BELMONT-SUR-LAUSANNE

## *Municipalité et Conseil communal*

Affaire traitée par : Mlle I. Fogoz  
Ligne directe : 021 721 17 27

1092 Belmont-sur-Lausanne, le 7 décembre 2007

### PUBLICATION

Conformément aux articles 107 et ss de la loi du 16 mai 1989 sur l'exercice des droits politiques (LEDP), la Municipalité de Belmont-sur-Lausanne porte à la connaissance des électrices et électeurs que, lors de la séance du 6 décembre 2007 le CONSEIL COMMUNAL a adopté :

- LE PREAVIS MUNICIPAL 19/2007 DU 27 OCTOBRE 2007, à l'unanimité , portant sur :
  - **Budget 2008** :
    - adoptant la taxe d'épuration pour l'an 2008 fixée à Fr. 0.95 le m3, TTC;
    - adoptant le budget communal pour l'exercice 2008.

En vertu de l'article 107 de la loi précitée, le budget dans son ensemble ne peut faire l'objet d'un référendum.

L'article 108 de la même loi stipule que : « la demande de référendum relative au budget précise les rubriques de la classification administrative qui font l'objet de cette demande; les électeurs se prononcent séparément sur chacune d'elles ».

La demande de référendum doit être déposée dans les vingt jours qui suivent la présente publication, munie des signatures de 15% des électeurs de la Commune.



En outre, le Conseil communal, lors de la même séance a validé l'objet suivant :

- LE PREAVIS MUNICIPAL 18/2007 DU 17 OCTOBRE 2007, à l'unanimité , portant sur :
  - **Participation de la Commune de Belmont-sur-Lausanne à la Société de gestion des déchets du périmètre de Lausanne (GEDREL SA) - Modification de la convention entre actionnaires:**
    - approuvant l'avenant 1 aux conventions entre actionnaires conclues en 1996 et 2003 entre les Communes de Belmont-sur-Lausanne, Cugy, Epalinges, Etagnières, Froideville, Lausanne, Lutry, le Mont-sur-Lausanne, Morrens, Pully, Paudex, Savigny et GEDREL SA.



Les textes relatifs aux décisions susmentionnées peuvent être consultés au Bureau de la Bourse communale, pendant les heures d'ouverture.

ainsi que sur le Site Internet

[www.belmont.ch](http://www.belmont.ch)

rubrique « Vie politique »

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic                      La Secrétaire

(LS)

G. Muheim

I. Fogoz